

MAIRIE
Square François Jarret
73000 SONNAZ

REUNION DE LA COMMISSION DE CONTROLE DES LISTES ELECTORALES

La commission de contrôle des listes électorales de la commune de Sonnaz se réunira

*le jeudi 27 mai 2021 à 10 H 00
en salle du Conseil de la Mairie de Sonnaz.*

Par arrêté du 31 décembre 2020 du Préfet de la Savoie, cette commission est composée de :

- M. Pierre OGEZ, conseiller municipal,
- M. Gérard DANGE, délégué de l'administration représentant le Préfet,
- M. Olivier MAUREL, délégué représentant le Président du Tribunal de Grande Instance.

Conformément aux articles L. 19 et R. 11 du code électoral, elle examine la régularité des inscriptions et des radiations intervenues depuis sa dernière réunion.

ORDRE DU JOUR

- Examen des inscriptions et radiations intervenues sur la liste électorale
- Le cas échéant : examen des recours formés par les électeurs contre les décisions de refus d'inscription ou de radiation prises à leur égard par le maire.

En raison de la crise sanitaire, la commission de contrôle ne se tiendra pas en séance publique. Pour tout renseignement complémentaire, merci de prendre rendez-vous auprès du secrétariat au 04 79 72 00 32.